

LES ARTS DE LA MÉMOIRE EN MÉDITERRANÉE

Pour Pierre VIDAL-NAQUET (*Les Grecs, les historiens, la démocratie*, Ed. La découverte, 2000), l'histoire, comme la mémoire, est née sur les rives de la Méditerranée. Dans la mythologie grecque, la muse CLIO qui chante les exploits du passé est fille de MNÉMOSYNE, déesse de la Mémoire. Dans ses Histoires ou son Enquête, HÉRODOTE, héritier d'HÉCATÉE de Milet, se présente comme historien et mémorialiste de tous les hommes — Grecs ou Barbares — « afin que leurs exploits ne tombent pas dans l'oubli ». Dans son Histoire de la guerre du Péloponnèse, THUCIDIDE, par sa quête d'exactitude et de vérité, tente de déjouer à sa manière la part du mythe ou des rumeurs, la part de la mémoire inhérente à tout récit de l'histoire. Cette notion si ancienne a cependant ressurgi avec acuité au cœur de débats scientifiques, sociaux ou politiques récents, au tournant des années soixante-dix, et tout particulièrement dans le monde méditerranéen, véritable laboratoire d'interprétation de conflits mémoriels, nombreux et complexes.

Dans le champ des sciences sociales, les controverses sur les mémoires de l'histoire ont été précédées par l'émergence de courants de pensée visant à prendre en compte la multiplication des revendications identitaires à toutes les échelles possibles : *Cultural Studies*, Histoire orale, *Alltagsgeschichte*... Les débats sur l'histoire et la mémoire se sont ensuite véritablement ouverts avec les travaux du sociologue M. HALBWACHS et ceux de l'historien américain Y.-H. YERUSHALMI. Dans son ouvrage désormais classique publié en 1982, *Zakhor — Histoire juive et mémoire juive*, Y.-H. YERUSHALMI s'attache alors à retracer chronologiquement les relations entre histoire juive et mémoire juive, depuis les fondements bibliques et rabbiniques jusqu'aux époques moderne et contemporaine et, plus largement, à penser les liens entre l'écriture de l'histoire et les problèmes qu'elle suscite, au-delà de la spécificité juive du rapport entre mémoire et histoire. Ce que montre YERUSHALMI, c'est qu'il y eut longtemps une tradition historique qui s'est exprimée dans le Livre des Rois mais qui s'arrête avec FLAVIUS JOSÈPHE (1^{er} siècle). La littérature rabbinique ne juge plus nécessaire de se référer à l'histoire des contempo-

rains. Les événements rapportés par la Bible suffisent à donner sens, pour les auteurs, à toute question de contextualisation. De ces textes fondateurs découle une attitude violemment anhistorique des juifs qui se prolonge jusqu'à la fin du Moyen Âge. La mémoire historique est véhiculée par d'autres canaux, comme les rites ou la liturgie, en particulier les *selihot*, à des fins identitaires. Si l'expulsion des juifs d'Espagne au xvi^e siècle donne lieu à une démultiplication de textes majeurs — dont ceux d'Azariah di Rossi, familier de la littérature gréco-latine, qui a l'audace d'appliquer une démarche critique aux textes fondateurs —, il faut attendre le xix^e siècle pour qu'apparaisse une historiographie juive toute tournée vers la crise de l'émancipation des juifs. L'histoire devient ainsi le lot « des juifs perdus » tandis que perdure la mémoire collective du groupe.

C'est certainement l'entreprise éditoriale impressionnante des Lieux de mémoire (1984-1992), dirigée par l'historien Pierre NORA, qui prend acte de la nécessité d'historiciser la mémoire et d'en faire un objet d'histoire. L'ouvrage adopte une position critique face à la progression des enjeux mémoriels dans la société française, qui se manifestait spécifiquement par l'engouement des politiques et des Français pour les commémorations en tout genre. Les auteurs font ainsi l'inventaire d'une mythologie nationale (au premier chef, le légendaire conflit entre les Francs et les Gaulois ou le panthéon républicain) et élaborent le concept du lieu de mémoire, « unité significative, d'ordre matériel ou idéal, dont la volonté des hommes ou le travail du temps a fait un élément symbolique d'une quelconque communauté » : la définition du lieu de mémoire figure au *Grand Robert* depuis 1993. La tâche des historiens dans ces ouvrages ne consiste pas à réduire la pluralité des mémoires à un discours unique ou officiel. Il s'agit plutôt de fournir les outils nécessaires pour rétablir ou interpréter les espaces de mémoire qui ont réellement existé, comme les ruines de la ville française d'Oradour-sur-Glane. Et c'est la tâche des historiens que d'expliquer le contexte, les circonstances sociales et économiques, le cadre politique, la situation de guerre, les biographies, les responsabilités, et ainsi de suite, d'aider à expliquer et à comprendre tout ce que les « lieux de mémoire » à eux seuls ne suffisent pas à expliquer. Et d'essayer de les interpréter. En fin de compte, de contribuer aux connaissances. Souvent, la socialisation de ces connaissances est utilisée comme un outil efficace de cohésion sociale et d'identité.

Cette entrée dans le domaine public donne la mesure du succès, ambigu parfois, d'une entreprise aujourd'hui traduite, adaptée, voire plagiée. Les ouvrages marquent une étape décisive de l'historiographie française, « le moment mémoriel », sensible à la déconstruction

des mythes nationaux et au débat sur la mémoire coloniale (Suzanne CITRON, *Le mythe national*, 1989), au feuilletage du temps dans l'élaboration des représentations, et aux oppositions politiques fondatrices (« Français et étrangers », par exemple). Le déplacement méthodologique suppose une approche par le présent de l'enquête historique et détourne l'historien de « l'idolâtrie des origines », rend compte des changements dans la façon d'écrire et de penser la discipline, analyse les rapports que la société contemporaine — et la notion de « mémoire collective » — entretient avec l'événement. Les Lieux sont donc aussi, dans cette perspective, œuvre de leur temps, pris au jeu d'un sentiment partagé de la perte d'un temps où l'histoire donnait sens à un récit national, au profit d'un culte insatiable pour les vestiges du passé, l'archivage à outrance et la quête d'identité, qui ont contribué à la doctrine actuelle des actes patrimoniaux. En fait, comme le souligne Mohamed Tosy, « les rapports entre la mémoire collective et l'histoire doivent être tout sauf harmonieux et, à bien des égards, l'histoire ne peut qu'entrer en conflit avec le *devoir de mémoire* si souvent instrumentalisé à des fins politiques ou moralisantes ». Les choses sont ainsi parce que « la mémoire est subjective — elle s'inscrit toujours dans un vécu du conscient — et elle est personnelle : c'est ma mémoire ou celle de mon groupe. Elle définit d'abord l'appartenance et la communauté puis assure une transition magique du sujet égo-centrique vers le sujet collectif, sans renoncer à l'émotion et aux affects. L'histoire vise en principe l'objectivité. L'histoire implique un décentrement du regard et rend nécessaire une certaine objectivité. (...) La mémoire présuppose la possibilité, voire l'obligation, de l'oubli qui constitue son indispensable complément — je ne peux me souvenir qu'en sélectionnant ce qui doit être oublié. La mémoire collective fonctionne, elle aussi, à l'oubli, (...) [qui] est même parfois commandé... pour des raisons politiques, religieuses, etc. L'histoire (...) vise à faire revenir l'oublié, voire le refoulé. Elle suppose une investigation et une enquête contradictoire. Là où la mémoire peut juxtaposer les versions, l'histoire se doit d'introduire une hiérarchisation (...) [Finalement,] la mémoire s'inscrit dans un récit (...) [et] elle est entièrement pensée à partir du présent — la mémoire, c'est toujours le passé au présent. Il en va de même de la mémoire collective (...) ; ce qui disparaît de la mémoire collective, c'est ce qui n'a plus cours (...) Dès qu'elle se veut véritablement scientifique, l'histoire doit sortir du récit, précisément parce qu'elle doit sortir de la téléologie ». *Y lo más grave es cuando una institución dedicada a la recuperación de la memoria tiene por misión* « d'établissement de la vérité, ce qui est ethniquement, voire moralement louable, mais épistémologiquement faux et politiquement dangereux ».

L'historien de la mémoire a vu sa tâche se complexifier pour rendre compte de la multiplication des points de vue, en maintenant une distance méthodologique, et sans s'arroger un discours péremptoire sur les revendications identitaires. Un écheveau à démêler qui tient autant de la connaissance de l'histoire des événements que des re-créations contemporaines de ces événements et de leurs traductions socio-culturelles, autant qu'un regard singulier à porter nécessairement sur le passé mais pour en comprendre les mutations contemporaines du discours. À ce titre, le travail du philosophe Paul RICŒUR a été libérateur, car il permet de sortir de l'opposition entre histoire et mémoire, et installe l'historien dans la dialectique des deux visées de « la fidélité de la mémoire » et de « la vérité de l'histoire ». « À ce pôle de véridicité enraciné dans le « logos » grec, RICŒUR articule le pôle judéo-chrétien de la fidélité, en s'interrogeant sur ce que l'on appelle de plus en plus *le devoir de mémoire*. Il discute, en effet, après YERUSHALMI, cet impératif du Deutéronome, le « Souviens-toi », en s'étonnant du paradoxe grammatical d'une conjugaison au futur pour une mémoire gardienne du passé. (...) En référence à FREUD, RICŒUR substitue au devoir de mémoire la notion de travail de mémoire, proche de la notion freudienne de travail de deuil ». (François DOSSE, *Le trois-mâts de Paul Ricœur a pris le large*, La Pensée de Midi, Ed. Actes Sud, Hiver 2000). Cependant, la façon dont ce problème ressurgit au cœur du débat public aujourd'hui encore est peut-être un indice qu'il demeure des flous, des opacités dans l'appréhension de ces questions. L'aborder par le prisme des usages de l'histoire a permis un renouvellement conceptuel et la mise en discussion de la singularité du rapport social contemporain au temps historique, et notamment, l'hypothèse d'un changement d'historicité qui octroierait une place prépondérante au présent et un nouveau rôle au passé, du fait de l'effacement des « horizons d'attente » forts qui structuraient la perception de l'histoire depuis la seconde moitié du XVIII^e siècle (Reinhart KOSSELECK, François HARTOG).

Bien que trop peu travaillée sous cet angle et dans sa globalité, la Méditerranée, au regard de cette problématisation de la mémoire, est un espace qui s'avère néanmoins pertinent.

L'instrumentalisation du passé à des fins politiques n'est certainement pas une spécificité méditerranéenne, mais elle a pris dans cet espace aux identités fragiles une coloration particulièrement vive. Partout autour de la Méditerranée, le caractère exclusif du récit national est d'autant plus prononcé que le risque est grand de voir le passé, au-delà du mythe, remettre en cause l'homogénéité de la nation aussi bien que la légitimité de l'État. Des Balkans au Proche-Orient en passant par le Maghreb, l'inadéquation entre les différentes échelles

de mémoire (officielle, collectives, individuelles) contribue à exacerber les antagonismes inter- ou intra-communautaires, transformant le conflit de mémoire en un enjeu central de tout conflit identitaire. Les problématiques de la mémoire en Méditerranée nécessitent la mise en œuvre d'une grille d'analyse, attentive à l'articulation d'échelles variées. À l'échelon de la Méditerranée, on retrouve l'histoire des tentatives de construction d'une mémoire, parfois irénique ; à l'échelon national, on perçoit la diversité des constructions mémorielles, en fonction d'histoires nationales spécifiques ; à l'échelle intranationale, se sont élaborées des mémoires occultées, ignorées ou marginalisées, au nom de la construction nationale (ex : la question de la culture berbère au Maroc et en Algérie) ; à l'échelle régionale, on peut distinguer, au-delà de la diversité des situations nationales, des mémoires — ou des logiques mémorielles — partagées, relatives à un passé commun (mémoire des Empires ou mémoire coloniale, par exemple).

D'emblée, on saisit la nécessité d'une chronologie fine du phénomène mémoriel, mais aussi d'une contextualisation de son inscription culturelle et géographique. Une césure semble se dessiner dans le contexte nord méditerranéen : ce sont les années 1970, avec une énonciation forte des revendications mémorielles. Cependant, il ne faut pas négliger le temps long de ce phénomène. Son émergence est en effet décelable dès le milieu du XIX^e siècle et est à mettre en relation avec « l'élargissement du monde » que représente l'avènement de la civilisation industrielle. Le bouillonnement des années 1970 apparaît donc davantage comme une recomposition des revendications mémorielles, que comme un moment d'émergence proprement dit. Le « récit méditerranéen » — la nostalgie d'une « mémoire partagée » autour de l'Andalousie ou d'Alexandrie la cosmopolite — se repère dans la construction d'un espace méditerranéen dont les principaux acteurs se trouvent dans le champ littéraire (la revue *Cahiers du Sud*, fondée par Jean BALLARD, et son numéro spécial « L'Islam et l'Occident », paru en 1935). Il y a, enfin, une historicité propre à chaque mémoire des périodes conflictuelles ou/et d'oppression (mémoire des guerres, de l'esclavage, de la domination coloniale, etc.) à mettre encore à jour. Ainsi, pour l'espace euro-méditerranéen, quatre temps forts (de par leurs enjeux politiques et sociaux) du processus mémoriel s'imposent : la mémoire coloniale, la mémoire communiste, les mémoires post-coloniale et post-communiste.

La narrativisation de l'histoire est au cœur de toute construction étatique, et c'est le récit historique qui tient parfois lieu et place de la mémoire, marquant également les individus dans leur construction identitaire. Le récit national grec présente à ce titre des schèmes

structurants : « l'occupation ottomane », pour désigner une présence de trois siècles ; la « grande idée » qui caractérise la vision nationaliste, affirmée au milieu du XIX^e siècle, d'une grande Grèce étendue aux dimensions de l'ancien Empire byzantin et s'articule autour d'un événement traumatique ; la « grande catastrophe » de Smyrne en 1922 (défaite des Grecs devant l'armée turque), suivie du Traité de Lausanne organisant l'échange des populations grecque et turque (1923). Après cela, l'identité nationale grecque se reconstruit en se polarisant sur la mer Égée, nouveau point d'ancrage spatial qu'elle partage avec la Turquie. À ce titre, la comparaison avec l'Afrique du Nord, autre espace de cohérence, fondé quant à lui sur l'héritage commun du passé colonial, reste particulièrement suggestive, tant s'articulent de même fortement dans cet espace les questions de l'exil, de la pluralité et de l'usage du passé dans les constructions nationales. Quelle que soit la variété des conditions de l'exil (juifs expulsés de Rhodes durant la Seconde guerre mondiale ; « déplacements » subis en masse par les populations turque et grecque après le Traité de Lausanne ; départs d'Alexandrie provoqués par le nationalisme du gouvernement égyptien des années 1950) ; qu'il soit vécu collectivement ou individuellement face à la pression des événements politiques, l'exil représente toujours une expérience brutale, violente et probablement toujours vécue comme une « catastrophe » au sens psychanalytique, une rupture dans l'ordre du monde. Aussi, l'acte du retour sur les lieux d'origine s'apparente-t-il à une tentative pour renouer le fil brisé, « récupérer » le sens perdu au cours de cette catastrophe, faire le deuil du lieu perdu dans une « restauration de soi ». C'est le propre des communautés dispersées, que l'on peut légitimement qualifier de *diasporas*, que de s'organiser en réseaux, afin de lutter contre la fragmentation et d'assurer la permanence de la culture d'origine. Cette mise en réseau s'effectue à partir de lieux divers — associations, journaux, internet — dont l'efficacité réside dans leur capacité à former un système d'interrelations, en dépit de la dispersion des populations dans l'espace. En situation d'exil, l'acte de « retour » par excellence prend, semble-t-il, la forme ponctuelle du pèlerinage, du déplacement vers un lieu symbolisant, dans son unicité, toute la force et la sacralité du lien perdu entre la communauté et le territoire d'origine.

Si les « conflits de mémoire » et l'instrumentalisation du passé à des fins politiques ne sont en rien une exception méditerranéenne, on peut tout de même souligner deux dimensions spécifiques à la Méditerranée. D'une part, la cristallisation des conflits autour d'enjeux mémoriaux : ce phénomène, révélateur d'une fragilité identitaire des États du pourtour méditerranéen, dans le monde arabe comme dans

les Balkans (Turquie comprise), est très largement lié aux modalités d'émergence des États-Nations modernes dans le cadre de l'éclatement des Empires multinationaux et de la colonisation européenne. D'autre part, le degré d'implication des États d'Europe occidentale dans ces processus de fabrication des identités nationales, y compris dans les États balkaniques qui n'ont pourtant pas été sous domination directe des puissances européennes : or ce lien très étroit se prolonge jusqu'à nos jours, tout en maintenant ces pays dans une relative position d'extériorité par rapport à l'Europe occidentale.

La Méditerranée peut donc être appréhendée comme un espace où le poids du passé au sein des sociétés méditerranéennes est analysé en relation avec les multiples questions identitaires qui s'y déploient. Les processus de recomposition identitaire et de redéfinition du contrat social, qui touchent des pays aussi différents que l'Algérie, la Serbie, la Turquie, Israël ou la France, et dont les enjeux sont évidemment spécifiques à chacun, ne sont pas, en même temps, des phénomènes parallèles, isolés les uns des autres. Au contraire, les questions auxquelles chaque société est confrontée résonnent avec celles des voisins, mais plus encore interagissent de manière complexe. En France, le sentiment d'oblitération de l'histoire s'est notamment traduit par un retour des « mémoires coloniales ». L'inflation mémorielle s'est parfois manifestée sur le mode conflictuel, comme l'a illustré le cas emblématique des « mémoires algériennes », où les Français issus de l'immigration, les Pieds-noirs, les Harkis et les « appelés » sont en quelque sorte entrés en concurrence pour faire reconnaître leur récit de l'épisode « guerre d'Algérie », comme partie intégrante de l'histoire nationale. La loi du 23 février 2005 qui en a été le débouché politique temporaire, tout comme la loi TAUBIRA (2001) ou l'adoption du 10 mai comme journée commémorative de l'abolition de l'esclavage en France (2006), montrent à quel point l'État représente, pour ces groupes intermédiaires, le point d'aboutissement de toute stratégie de reconnaissance. Ces « lois de mémoire », comme on a pu rapidement les appeler, traduisent en retour la volonté de prise en charge, par les institutions étatiques, de cette exigence de reconnaissance de la part de catégories de Français trop longtemps reléguées, matériellement et symboliquement, à la marge de la société, et qui ressentent d'autant plus difficilement le caractère, somme toute, à peine esquissé de ce travail de mémoire en ce qui concerne le passé colonial. Ce retour des mémoires coloniales n'est évidemment pas propre à la France, ni même aux seuls États européens, et il a aussi une dimension transnationale : la façon dont le passé colonial fait retour en Afrique noire ou au Maghreb interagit forcément avec ce à quoi nous assistons en France. Quant à la question de la reconnaissance,

elle est devenue une des dimensions des relations internationales, en particulier des relations Nord/Sud.

Par ailleurs, dans l'espace méditerranéen coexistent des cultures méditerranéennes de transmission écrite, qui tendent à sélectionner et à configurer les événements dans une séquence temporelle bien définie (au sein des cultures virtuelles, les événements peuvent être rapidement oubliés dans la mesure où ils sont consommés par les médias), et des cultures où la transmission orale reste très importante. Dans ce dernier cas, le facteur-temps perd du poids et nous nous plaçons quasiment dans un présent continu.

La Méditerranée semble donc représenter un terrain privilégié pour qui cherche à comprendre à quelles conditions ces conflits identitaires peuvent trouver un début de résolution. « Les Balkans offrent un dramatique exemple contemporain avec le recours au souvenir de la défaite serbe face aux Ottomans au Champ des Merles, le 28 juin 1389, marquant la fin d'un royaume ; une défaite invoquée pour « justifier » le génocide des Bosniaques musulmans en 1992. L'exemple le plus emblématique, qui à lui seul résume l'entrelacement des mémoires et leur évolution permanente, est évidemment Jérusalem. (...) On songe en priorité aux trois religions monothéistes, à leurs lieux de mémoire si antagonistes : dans l'ordre d'arrivée, le Mur des lamentations, le Saint-Sépulcre et l'Esplanade des mosquées (...) Les sociétés-mémoire ne s'affrontent pas toujours ; parfois, l'idéalisation du passé est la seule solution pour affronter l'avenir. Au Liban, en plein cœur de la guerre fratricide qui ravage le pays pendant quinze ans (1975-1990), dans les villages où, pendant plusieurs siècles, chrétiens et musulmans chiïtes avaient établi une réelle coexistence pacifique, les anciennes générations ne se résignaient pas à l'affrontement sanglant, s'opposaient aux jeunes engagés dans des milices et rappelaient obstinément les souvenirs des fêtes communes d'antan. » (Philippe JOUTARD, *Histoire et mémoire. Conflits et alliance*, La découverte, 2013, pp. 97-98).

Maryline CRIVELLO

Historienne, professeur des Universités
Aix-Marseille université, CNRS, TELEMMe

BIBLIOGRAPHIE

- BRAUDEL Fernand, *Les mémoires de la Méditerranée*, Paris, De Fallois, 1998.
- CRIVELLO Maryline (dir.), coordonné par Karine Basset, Dimitri Nicolaïdis et Ourania Polycandrioti, *Les échelles de la mémoire en Méditerranée*, Actes Sud, Arles, 2010.
- CRIVELLO Maryline et DIRÈCHE Karima, *La traversée des mémoires en Méditerranée. La réinvention du lien XIX^e-XXI^e siècles*, PUP, collection « Le temps de l'histoire », Aix-en-Provence, 2017.
- FINLEY Moses, *Mythe, Mémoire, Histoire. Les usages du passé*, Flammarion, Paris, 1981.
- HALBWACHS Maurice, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Alcan, 1925.
- JOUTARD Philippe, FABRE Thierry (dir.), « Mémoires en miroir. Autour d'une Méditerranée plurielle », *La Pensée de Midi*, Ed. Actes Sud, Hiver 2000.
- JOUTARD Philippe, *Histoire et mémoire. Conflits et alliance*, La découverte, 2013.
- LAVABRE Marie-Cleire, *Le fil rouge. Sociologie de la mémoire communiste*, Presses de la FNSP, Paris, 1993.
- NORA Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire*, Gallimard, Paris, (1984-1992).
- RICÉUR Paul, *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*, Seuil, Paris, (rééd. Coll. « Points essai », 2003).
- SEGURA I MAS Antoni, *La Universitat Autònoma de Barcelona. Història, memòria i compromís*, Barcelona, Universitat de Barcelona, 2008 : 32.
- STORA Benjamin, *La Grangrène et l'Oubli. La mémoire de la guerre d'Algérie*, La découverte, Paris, 1991.
- TOZY Mohamed, « Les enjeux de la mémoire dans le Maroc contemporain » à Paola Gandolfi (dir.), *Le Maroc aujourd'hui*, Venezia, Casa editrice il Ponte, 2008 : 33-35 et 40.
- TRAVERSO ENZO, *Le Passé, modes d'emploi. Histoire, mémoires, modes d'emploi*, Paris, 2005.
- VALENSI Lucette, Nathan Wachtael (e.), *Mémoires juives*, Gallimard, Paris, 1984.
- VIDAL-NAQUET Pierre, *Les Grecs, les historiens, la démocratie*, La découverte, Paris, 2000.
- YERUSHALMI Yosef, *Zakhor. Histoire juive et mémoire juive* (traduction d'Éric Vigne), La découverte Paris, 1984.